

Monsieur le Préfet de la région Pays de la  
Loire

DREAL Pays de la Loire / Service SCTE - DEE  
5, rue Françoise Giroud - CS 16326  
44 263 NANTES Cedex 2

A l'attention de Madame LOCHON

Rueil-Malmaison, le 18 septembre 2013

Réf. : DPC.DIN/MA  
Procédure au cas par cas - F05213P0101  
Objet : A81\_Construction d'une aire de services et de repos avec un ouvrage de franchissement  
Commune de Bonchamp-lès-Laval - Demande de compléments

Monsieur le Préfet,

Votre courrier en date du 13 septembre 2013 fait état d'une demande de renseignements complémentaires concernant la rubrique 5.2. du formulaire CERFA 14734\*02 relatif au projet de construction d'une aire de services et de repos ainsi que d'un ouvrage de franchissement sur la commune de Bonchamp-lès-Laval, en date du 10 septembre 2013.

Vous nous indiquez que notre projet se situe en partie en zones humides potentielles prélocalisées par la DREAL à partir de photos interprétations et vous nous demandez de préciser les éléments qui nous permettent d'affirmer que le projet ne se situe pas en zone humide.

L'extrait de la cartographie des zones humides probables et plans d'eau en Mayenne disponible sur le site de la DREAL, joint à ce courrier, présente les zones humides potentielles prélocalisées au niveau de notre projet. Cette cartographie fait apparaître une zone humide probable, située au niveau de notre projet. Elle fait également apparaître un plan d'eau, situé hors des emprises de notre projet et de ce fait non impacté par notre projet.

Concernant la zone humide probable, conformément à l'arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement modifié par l'arrêté du 1er octobre 2009, les investigations menées ont permis de montrer que ni le critère de végétation (aucune végétation hygrophile), ni le critère pédologique (sol retourné, aucune trace caractéristique d'oxydo-réduction des sols à 1,2 mètre) n'indique la présence d'une zone humide sur cette zone. En effet, il s'agit d'un champ de maïs.

**COFIROUTE**

12, rue Louis Blériot - CS 30035  
92506 Rueil-Malmaison Cedex  
Tél: +33 1 55 94 70 00 - Fax: +33 1 55 94 75 10  
[www.vinci-autoroutes.com](http://www.vinci-autoroutes.com)



**Ainsi, nous vous prions de bien vouloir examiner, au titre des nouveaux éléments fournis ci-dessus, si ce projet est susceptible de donner lieu à la réalisation d'une étude d'impact.**

**Nous restons à votre disposition pour vous fournir tout document ou renseignement complémentaire que vous souhaiteriez obtenir.**

**Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération.**

**Margaux ALLIX**

**Chargée de Mission Programmes Multisites**

A handwritten signature in black ink, appearing to be the name "Margaux Allix" written in a stylized, cursive script.

**PJ: Extrait de la cartographie des Zones humides probables et plans d'eau en Mayenne, en ligne sur le site de la DREAL Pays de la Loire.**



**DREAL des Pays de la Loire**

Zones humides probables et plans d'eau en Mayenne

**Construction d'une aire de services et de repos avec un ouvrage de franchissement**  
Procédure au cas par cas - F05213P0101 - Commune de Bonchamp-lès-Laval



